

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Lettres

- Université Blaise Pascal - UBP

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues

Établissement déposant : Université Blaise Pascal - UBP

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence mention *Lettres* de l'Université Blaise Pascal (UBP) offre deux spécialités (*Lettres modernes et Lettres classiques*) et cinq parcours.

Parmi ceux-ci, quatre sont proposés dans les deux spécialités et s'intitulent : *Disciplinaire*, qui prépare aux concours de l'enseignement, CAPES et agrégation, ; Français langue étrangère (FLE) qui forme les étudiants étrangers à la maîtrise du français ; *Pluridisciplinaire Lettres-administration* (qui associe une formation de lettres et sciences humaines à une formation juridique et offre des débouchés dans la fonction publique) ; *Pluridisciplinaire Lettres-sciences* (qui prépare aux formations de professeurs d'écoles de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

Le parcours *Littérature et édition de jeunesse* (prolongé par le master *Création éditoriale des littératures générales et de jeunesse*) n'existe qu'au sein de la spécialité *Lettres modernes* et débouche sur les métiers du livre.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Lettres* propose à la fois des formations traditionnelles de lettres modernes et classiques et d'autres (souvent mutualisées au sein du domaine de formation) qui témoignent d'un effort d'adaptation et de diversification. La spécialisation progressive en cours de licence avec l'introduction dès la deuxième année de voies de spécialisation alternatives (*Français langue étrangère, Lettres administration, Lettres sciences, Métiers de l'édition*) est entendue comme un moyen de répondre aux attentes de poursuites d'études autres que la seule préparation des concours de recrutement de l'enseignement secondaire. Les résultats aux concours de l'enseignement (CAPES et agrégations de lettres modernes et lettres classiques) témoignent d'une réelle pertinence des cursus de spécialisation disciplinaire. De même, l'articulation du parcours *Littérature et édition de jeunesse* de la licence et du master *Création éditoriale des littératures générales et de jeunesse* (quoiqu'il soit ouvert à un très faible nombre d'étudiant-e-s) témoigne de la volonté d'offrir une formation pertinente en terme de préprofessionnalisation. Le parcours *Français langue étrangère* (FLE) semble en panne de vocation, peut-être faute d'une spécialisation suffisante et d'une articulation trop faible avec le master. Le dossier ne détaille pas suffisamment le contenu des unités d'enseignement (UE) spécifiques pour pouvoir juger précisément de l'adéquation du cursus à ses objectifs (qui restent faiblement précisés). De même, les parcours *Lettres-administration* et *Lettres-sciences* ne sont pas présentés de manière suffisamment précise pour juger de leur adéquation aux objectifs (ce point était déjà noté dans le précédent rapport de l'AERES). Si le parcours *Lettres-sciences* semble « plébiscité par les étudiants » on peut s'interroger sur sa pertinence au regard de la réussite au Concours régional de professeur des écoles des étudiant-e-s en étant issus (seul indicateur susceptible de montrer la pertinence de la formation, indicateur qui fait défaut au dossier).

La licence de lettres est la seule de ce type dans la région Auvergne, la concurrence avec Lyon ou Grenoble ne se fait pas réellement sentir.

La formation semble remarquablement adossée aux activités des trois centres de recherche dans lesquels se retrouvent les E-C (UMR CERHAC (Centre d'études sur les réformes, l'humanisme et l'âge classique), EA 1002 CELIS (Centre de recherche sur les littératures et la sociopoétique) , EA LRL (Laboratoire de recherche sur le langage) et autour d'une maison des sciences de l'homme qui semble jouer un rôle structurant dans l'accueil des étudiant-e-s de licence de lettres.

De nombreux liens avec la création littéraire et artistique régionale, ainsi qu'avec le monde du livre (édition, librairie, festivals de littérature) montrent une intégration importante de la formation dans le paysage culturel et littéraire auvergnat et national.

Le taux d'échec en première année (L1) est assez conséquent (50 % environ sur la période), mais il manque dans le tableau des effectifs le décompte des abandons (un indicateur pourtant éclairant). Il est difficile de se faire une idée précise des résultats d'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude en master par parcours puisque les données ne sont pas détaillées. L'observatoire des études et de la vie professionnelle (OEVF) est sensé assurer un suivi des cohortes par filière et formation, mais les dernières données disponibles concernent la promotion 2006.

L'équipe pédagogique est constituée de 21 enseignants-chercheurs (EC) au département de français et 8 EC au département de Langues et cultures de l'Antiquité. Le choix de maintenir deux départements distincts pour les lettres modernes et les lettres classiques peut sembler questionnable. Pour autant, la forte identité de chaque département permet de maintenir un certain degré d'autonomie dans les partenariats pédagogiques passés avec d'autres départements/formations (notamment *lettres classiques - histoire ancienne*) ou avec des institutions extérieures (librairies, médiathèques, etc.). Une « restructuration du département de lettres » est annoncée, ce qui laisse entendre que les deux départements actuels se retrouveront liés.

Il n'y a pas de véritable conseil de perfectionnement incluant des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants et des professionnels extérieurs.

Point forts :

- Le positionnement dans l'environnement régional, l'adossement à la recherche, le taux d'encadrement sont satisfaisants.
- Le département de lettres modernes a su nouer des relations significatives avec la création en littérature.
- Le parcours *Littérature et édition de jeunesse* semble être un exemple de diversification réussie.

Points faibles :

- En l'absence de conseil de perfectionnement, le pilotage de la formation est insuffisant et la formation ne semble pas avoir pris véritablement les moyens d'y remédier.
- Le manque d'investissement de l'équipe pédagogique est patent dans l'élaboration du dossier.
- Absence de suivi de l'acquisition des compétences.
- Absence de dispositif d'accompagnement des étudiants, malgré les faibles taux de réussite.
- L'évaluation des parcours *Pluridisciplinaire lettres-administration* et *Pluridisciplinaire lettres-sciences* est insuffisante.

Recommandations :

La licence *Lettres* rencontre de nombreuses difficultés, qui devraient induire une réflexion de fond sur plusieurs aspects. Des décisions doivent être prises à propos de l'organisation du ou des département(s) ; du maintien ou de l'évolution du parcours FLE ; de l'amélioration du recrutement.

L'initiation à la recherche doit être renforcée sous peine de fragiliser plus encore le parcours *disciplinaire*, et, au-delà, le master recherche.

Rien de cela ne pourra se faire sans un accroissement important de l'investissement de l'équipe pédagogique dans le pilotage et l'organisation de la formation et dans le suivi au plus près des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Un effort de diversification a été incontestablement conduit dans le passé. Les parcours <i>Littérature et édition de jeunesse</i> et <i>Lettres-sciences</i> sont attractifs (mais aucune indication n'est fournie sur les taux d'admission à l'ESPE). En revanche, le parcours <i>FLE</i> est déserté, sans que cela soit clairement analysé. Les informations fournies sur le devenir des diplômés du parcours <i>Lettres-administration</i> ne permettent pas de juger de l'adéquation de la formation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'environnement est satisfaisant : il n'existe pas de concurrents rapprochés et l'adossement aux centres de recherche est bon. Des liens multiples ont été tissés avec le monde de la création littéraire locale et nationale.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est issue de deux départements : le département de français (21 EC) et celui de Langues et cultures de l'Antiquité (8 EC). Dès lors que la licence est commune et que les enseignants-chercheurs sont membres de la même équipe de recherche, une réflexion doit être conduite sur les avantages et les inconvénients d'une fusion entre les deux départements. Le dossier fait état d'une « restructuration » à venir, dont la nature n'est pas précisée.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont stables depuis cinq ans : environ 90 étudiants en première année, mais le taux d'échec est important (près de 50 % en première année). Les promotions sont ensuite d'environ 70 étudiants en deuxième année (L2) et de 60 en troisième année (L3). Une cinquantaine d'étudiants en moyenne valide la L3.</p> <p>Le comité d'expertise regrette que la dernière étude d'insertion professionnelle porte sur la promotion 2006, donc bien antérieurement à l'évaluation actuelle, ce qui ne permet pas d'évaluer correctement le devenir des étudiants.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation s'adosse à trois équipes de recherche ((UMR CERHAC (Centre d'études sur les réformes, l'Humanisme et l'âge classique), EA 1002 CELIS (Centre de recherche sur les littératures et la sociopoétique), EA LRL (Laboratoire de recherche sur le langage)), ce qui est satisfaisant. Un échange est organisé avec les enseignants-chercheurs au cours du semestre 6 pour présenter aux étudiants les masters recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Traditionnellement, cette formation se prêtait peu à des enseignements professionnalisants. Des efforts de diversification ont été faits (parcours <i>Lettres-sciences</i>, préparant au professorat des écoles ; Parcours <i>Littérature et édition de Jeunesse</i>), afin de diversifier les débouchés. Un accord a été conclu avec le rectorat afin de permettre aux étudiants de troisième année d'effectuer des remplacements dans l'enseignement secondaire, ce qui constitue une mise en situation professionnelle. Ce choix reste néanmoins discutable.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Les stages sont obligatoires en parcours <i>Littérature et édition jeunesse</i> et en parcours <i>Lettres-sciences</i> ; ils sont facultatifs, mais recommandés en L2 et L3 pour l'enseignement. Il n'est fait mention d'aucun stage en FLE, ce qui est sans doute dommageable, les structures proposant des cours de FLE ne manquant pourtant pas. De même on peut s'interroger sur l'absence de stage obligatoire pour le parcours <i>Lettres administration</i>.</p> <p>On regrette l'absence d'indications sur leur nombre, sur le suivi et l'évaluation.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Malgré les nombreux accords-cadres avec des universités étrangères, la mobilité sortante est très limitée (4 à 5 par an) contre une mobilité entrante moyenne (30-35 par an). Peu d'informations sont disponibles. Aucune n'est fournie sur la mobilité enseignante.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Un directeur des études de première année (DEPA) est chargé de l'accueil individualisé durant l'année. Il organise une semaine de pré-rentrée en L1. Un tutorat a également été mis en place en L1, ainsi qu'un dispositif de remédiation (méthodologie disciplinaire, renforcement linguistique, cours de culture générale) organisé de manière centrale par l'UFR. Des ateliers méthodologiques (aide à la prise de note et à la recherche documentaire) sont assurés par des emplois étudiants sur les trois années de licence. Ce dispositif, assez classique pour une telle formation, doit être renforcé néanmoins, étant donné le taux important d'échec en licence.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est donnée en présentiel. Des adaptations sont prévues pour les étudiants en situation particulière (sportifs de haut niveau, handicap, etc.)</p> <p>Un recours croissant aux technologies de l'information et de la communication (TICE) est évoqué, mais les exemples donnés (à part l'utilisation des tableaux numériques en grammaire ou stylistique et la mention de forum) ne manifestent pas une orientation explicite vers un investissement pédagogique original dans les TICE. Il s'agit pour l'essentiel d'utiliser l'Espace numérique de travail (ENT) comme un dépôt de documents numériques (iconographie, textes ou films).</p> <p>Aucune indication n'est donnée sur l'existence de procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE).</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>L'évaluation des enseignants se fait de façon classique pour la discipline (commentaires, dissertations, exposés). L'évaluation en contrôle continu est privilégiée, mais des adaptations sont possibles.</p>

	Un jury est composé pour chaque semestre de la licence et valide les résultats.
Suivi de l'acquisition des compétences	le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas assuré ; il est mentionné dans le dossier comme un « point à consolider ».
Suivi des diplômés	Pour la période évaluée, aucune information sur le devenir des diplômés n'est disponible. En effet, la dernière enquête conduite par l'OEVP a été conduite en 2009 sur la promotion 2006. Cette absence d'information, associée aux difficultés évoquées précédemment, interroge sur la capacité de l'équipe pédagogique à assurer un pilotage capable de véritablement permettre l'amélioration de la formation au service du devenir des étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'existe pas de conseil de perfectionnement, seulement des réunions internes des équipes de formation qui tentent de tirer les leçons des évaluations des enseignements par les étudiants.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE LICENCE
LETTRES

Licence parcours « Lettres classiques »

p. 3 : le département de LCA ne dispose pas de 8 enseignants chercheurs actuellement, mais de 6.

p. 3 : à propos de l'absence d'implication de l'équipe pédagogique, on comparera avec le rapport de l'HCERES sur le Master, qui souligne au contraire (p. 2) que « l'équipe pédagogique », qui est sensiblement la même, est « manifestement très impliquée ».

p. 5 : à propos des TICE, on peut ajouter que le département de LCA a créé un enseignement à distance pour l'agrégation de Lettres classiques.

Licence parcours « Lettres modernes »

La prochaine offre de formation a prévu la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Par ailleurs, le Département de Lettres modernes a l'habitude de mettre en place des groupes de concertation spécifiques afin de traiter de questions pédagogiques particulières en faisant appel à la disponibilité et aux compétences de ses membres, ou à celles de collègues appartenant à d'autres Départements, comme le Département de « Lettres classiques » ou d'autres parcours, comme le parcours « Métiers du Livre » du Département « des Métiers de la Culture ». Les délégués étudiants sont régulièrement invités à assister aux assemblées plénières du Département de Lettres modernes.

p. 3 : Absence de dispositif d'accompagnement des étudiants, malgré les faibles taux de réussite.

Il existe un DEPA, responsable de L1, qui met son temps, sa disponibilité et ses compétences au service des étudiants. D'autre part, des tuteurs étudiants interviennent pour aider les nouveaux inscrits à organiser leur temps et leur travail et dès le début de l'année universitaire de nombreuses réunions sont organisées pour les encadrer. Ces éléments ont pourtant été relevés dans le rapport d'évaluation.

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,



Mathias BERNARD